

Bry sur Marne



Rentrée 2022

Bienvenue aux Parents d'élèves des écoles primaires



Bry sur Marne



Jeudi 01 Septembre 2022

Mon enfant entre en 6ème



Bry sur Marne



Le Collège est un EPLE

- Etablissement Public local d'enseignement (Personne morale de droit public)
- En collaboration avec la collectivité de rattachement (le conseil départemental du 94, propriétaire des lieux) et sous tutelle de l'académie de Créteil.
- Autonomie de gestion et de fonctionnement : Dotation Horaire -Budget - projet d'établissement - Règlement Intérieur - ¹/₂ Pension
- Représenté et dirigé par un Principal : chef d'établissement et Président du Conseil d'Administration (Instance élue composée de personnels, de parents d'élèves et d'élèves élus)
- Les partenariats : le FSE (Foyer-Socio-Educatif), les Associations et fédérations de Parents d'élève, les Services de la Ville de BRY, des Associations agéées), des structures culturelles et artistiques, etc.



Bry sur Marne



Les effectifs du Collège

2021-2022:

- 6 classes 6ème
- 7 classes 5^{ème}
- 6 classes 4ème
- 7 classes 3ème
- 450 Demi Pensionnaires

Les Personnels et les services

-712 élèves / 26 classes

730 élèves / 26 classes

Perspectives 2022-2023

- 7 classes 6^{ème} (194 élèves annoncés)

- 6 classes 5^{ème}
- 7 classes 4ème
- 6 classes 3ème

Enseignants: 45 à 50 selon les années (48 cette année) et 36 chaires. dont un professeur documentaliste. 2 assistants de LVE (Anglais et Portugais). 1 enseignant DNL pour la SI.

ATTEE: 10 agents du service polyvalent + 1 agent de maintenance

La Vie Scolaire: CPE et ASSED

L'administration: Direction et Intendance

Le pôle médico-social : Infirmière - médecin scolaire - assistante sociale

Conseil et Orientation: Psy En (psychologue éducation nationale, ex cop)

AESH mutualisés pour les élèves à besoins particuliers



Collège Henri CAHN Bry sur Marne



Instances et Pilotage

Le conseil d'administration : Elections

La commission permanente : Pédagogie et règlement intérieur

Le conseil de discipline et commission éducative

Le Conseil pédagogique et conseils d'enseignement

Le conseil de classe : un par trimestre

Le conseil école-collège au sein du cycle 3 (CM1-CM2-6ème)

Le CESC: comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Le GPDS : prévenir le décrochage scolaire

Les ESS: Equipes de suivi de scolarisation (pour les élèves à besoins éducatifs

particuliers - troubles de l'apprentissage)

Le CVC : conseil de vie collégienne et Les Eco-délégués (Elèves)

Le conseil départemental des collégiens

Les Rencontres parents professeurs

Le projet d'établissement

Le règlement intérieur, les chartes (numérique et laïcité) et la procédure disciplinaire

Le dialogue et le partenariat avec Les 3 fédérations de parents d'élèves



Collège Henri CAHN Bry sur Marne



Performance Scolaire

DNB et Orientation

Fluidité des parcours de la 6° à la 3° : taux d'accès 100%

L'orientation est possible :

En fin de 6° ou de 5° vers les enseignements adaptés pour les élèves en très grandes difficultés et en fin de 4°: vers la 3° Prépa-Métiers en lycée professionnel

Orientation après la 3° dans la voie :

Générale et Technologique : entre 75 et 80% de nos élèves

En Section Internationale : Britannique (E. Branly - E. Gallois) Américaine (LIEP) -

Brésilienne (LIEP)

Professionnelle: 20 à 25%

Le maintien en 3ème: 1 à 3 élèves selon les années

DNB (diplôme nationale du brevet):

Entre 90 et 95 % de réussite selon les années

Session 2021: 92.3% - Départ. 86.5% (N-1: collège 91.3%, Dépt. 87.2%)



Bry sur Marne



Les enseignements : 26H + options

Les enseignements communs en 6°: 26h

Français 4.5h - Mathématiques 4.5h - Sciences/technologie 4h - HGEMC 3h - LVE 4h (Ang + Esp + All + Port : l'Anglais obligatoire + une 2° LVE) - A. Plastiques 1h - Education Musicale 1h - EPS 4h

Des enseignements de compléments :

Langue et Culture de l'antiquité (Latin) dès la 5° : on s'engage pour 3 ans 1h en 5° - 2h en 4° et 2h en 3° LCE Anglais ou Allemand : 2h en 3° (langue et culture européennes)

Une offre de formation :

2 Bi-langues * en 6°: 3H d'Anglais + 3H d'Allemand ou 3H d'Espagnol

* 1 groupe de 30 élèves / bilangue

Une Section Internationale Portugais : 6H langue, culture et littérature et 2H Hist. Géo. en Portugais : de la 6° à la 3°. Recrutement élargi, sur dossier et tests.

Les familles des élèves candidats à une bilangue recevront une information du collège au mois de Mai via les directeurs d'école qui nous transmettront par la suite les dossiers à étudier.

Les élèves candidats à la Section Internationale Portugais pourront aussi candidater pour une des 2 bilangues : Ils devront faire un choix s'ils sont retenus dans les 2 parcours de formation.

Hors bilangue et SI Portugais: LV <u>Anglais</u> pour tous dès la 6° + LV Allemand ou Espagnol à partir de la 5°.



Bry sur Marne



Grille horaire - emploi du temps et vie scolaire

La grille horaire R2022

Du lundi au vendredi 8h00-12h25 / 12h45-18h00 Le mercredi: 8h00-12h25 / fermé l'après midi

- Emploi du temps d'une classe de 6° : selon les options, une classe de 6° peut faire 26h (Anglais 1), 28h (bilangue) ou 32 h de cours en Section Internationale Portugais.
- Pour ces classes à options, 8 créneaux de cours seront nécessaires certains jours. L'amplitude horaire pour ces classes ou groupes sera de : 8h - 18h certains jours.

Un collégien est sous statut d'externe ou demi-pensionnaire. Le choix et l'inscription à la demi pension est annuelle. Le règlement de la DP est remis aux familles le jour de l'inscription. L'élève externe rentre chez lui durant la pause méridienne.

Conformément à la convention qui nous lie à la cuisine de production et à la collectivité départementale, le forfait cantine de 4 jours n'est pas modulable.

<u>Important</u>: l'élève ne peut quitter le collège en cours de journée qu'en cas de force majeure. Le déplacement du parent au collège sera alors nécessaire pour signer une décharge et repartir avec son enfant. Un mail ou un mot sur le carnet ne seront pas suffisants.



Bry sur Marne



l'Accompagnement Personnalisé

- 3h de prévues à l'emploi du temps des élèves et intégrées aux apprentissages pour une différenciation pédagogique (outils et ressources numériques en appui) et consolidation des compétences et des acquis attendus en fin de cycle 3 (CM1 CM2 6°)
- l'AP est facilité avec des groupes allégés : par dédoublement ou par besoins en Français, en Maths, en SVT et en HGEMC. Il se déroule aussi en co-enseignement : 2 professeurs.
- Aide aux travail personnel de l'élève « Devoirs faits » : au moins 2 créneaux/semaine/classe (+ si possible) hors emploi du temps : avec des enseignants, des AED (surveillants) ou des intervenants extérieurs.
- -Des PAP ou PPS (MDPH) pour l'inclusion des élèves à besoins péda. Particuliers
- Des projets lecture et éducation aux médias avec le CDI (1h/Quinzaine)
- Une vie de classe : séances avec le professeur principal



Bry sur Marne



Des Parcours Educatifs

Tous les enseignements visent à enrichir, tout au long de la scolarité, les 4 parcours éducatifs :

Le Parcours Artistique & Culturel

Le parcours Avenir

Le Parcours Citoyen

Le parcours Santé

Alimentés par des projets disciplinaires ou interdisciplinaires - des actions de prévention et de sensibilisation - des voyages et des sorties - des clubs et des ateliers.



Bry sur Marne



Des projets pédagogiques de la 6° à la 3°

- Chorale: tous les élèves volontaires / Ed. Musicale
- Théâtre en Anglais : une classe de 4° (selon les années)
- Séjour au ski en 5° / partenariat avec le Conseil Départemental 94
- séjours linguistiques : Espagne Allemagne dans le cadre du jumelage Portugal (SI)
- Sortie scientifique (Jardins de Chaumont : Projet 6° en SVT et Arts plastiques
- « Architecture » Château de Vincennes, Palais de la porte dorée, jardin tropical/colonial : en 4° / H. Géo.
- Parcours Sciences en 3°
- Danse contemporaine en 4° «si tu n'oses pas le dire danses-le» / partenariat avec le CDBM



Bry sur Marne



Ateliers - Actions de Prévention et d'éducation Selon les années et les partenariats

- -atelier Arts Eloquence en 3°
- -études silencieuses sur la pause méridienne
- Un projet lecture par niveau : Club Lecture Défi lecture prix des incorruptibles prix du livre « sciences pour tous » et d'autres / partenariat CDI
- Poésie et atelier écriture / CDI
- Opération « chut! on lit!»
- atelier Théâtre / Atelier Orchestre / Atelier Danse
- Formation aux gestes qui sauvent et au psc1
- Vie affective / éducation à la sexualité / rapports filles/garçons (planning familial)
- Dangers liés à l'usage d'internet : EMS / DSDEN
- Respect entre élèves et lutte contre le harcèlement : espace co et police nationale
- L'Association sportive : Badminton Basketball Futsal Athlétisme (compétitions) Danse : mercredi et pause méridienne
- Actions de Solidarité : course contre la faim Collecte alimentaire (Restos du cœur) / partenariat Unesco
- Le Journal du collège



Bry sur Marne



La liaison CM2-6ème

le cycle 3 (CM1-CM2-6°): un cycle, un programme et des objectifs communs aux 2 degrés.

- Evaluations de début de 6ème
- Conseil et commissions école-collège pour une continuité pédagogique l'accueil et le suivi des élèves à besoins particuliers

des Actions pour préparer l'accueil

- Accueil des CM2 au Collège sur une 1/2 journée. Remis à la rentrée en raison de la crise sanitaire
- Commission pédagogique après affectation: Préparer l'accueil des élèves (Professeurs des écoles et du collège, la vie scolaire, la direction et l'inspection académique.
- Fin juin / début juillet, les élèves seront répartis sur les 7 classes selon les niveaux, les profils (comportement), les besoins pédagogiques et les recommandations des enseignants du 1er degré.



Bry sur Marne



L'affectation et l'inscription en 6ème

- C'est la Direction Académique qui affecte les élèves
- Les modalités d'inscription en 6ème :

 Dès réception des notifications Affelnet 6° (le 11 juin cette année) les dossiers d'inscription seront envoyés aux écoles et aux familles (hors secteur) dès le 11 juin 2022. Les familles les complèteront pour le jour de l'inscription au collège
- Les Parents d'élève de CM2 affectés au collège H. CAHN seront accueillis entre le jeudi 16 et le vendredi 17 juin 2022 munis du dossier complet
- Les Parents d'élèves non affectés au collège Henri CAHN devront s'adresser à l'inspection académique à Créteil
- Les familles recevront le déroulement de l'accueil des élèves pour la rentrée de septembre 2022
- Les élèves de 6° seront accueillis le jeudi 01 09 2022 de 8h30h à 12h et de 13h30 à 15h. Les demi-pensionnaires déjeuneront à la cantine.
- Les élèves auront aussi des lectures pour l'été : à préparer pour la rentrée de septembre. Précisions dans le livret d'accueil ou sur le site du collège



Bry sur Marne



Pour le dossier d'inscription à la $\frac{1}{2}$ pension : Quelques précisions Et PIECES A FOURNIR au service intendance LE JOUR DE L'INSCRIPTION

- 1) RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SERVICE HÉBERGEMENT SIGNÉ
- 2) DOSSIER ADEP (CONSEIL DÉPARTEMENTAL)
- 3) COPIES DE L'AVIS D'IMPOSITION OU DE NON-IMPOSITION 2020 PORTANT SUR LES REVENUS 2019
- 1 COPIE INTÉGRALE DU LIVRET DE FAMILLE
- 1 RELEVÉ CAF MENTIONNANT VOS AIDES ET LE NOM DES ENFANTS CONCERNÉS
- 1 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
- 4) BOURSE (ETAT) : LES DOCUMENTS SERONT FOURNIS À LA RENTRÉE AVEC INSCRIPTION EN LIGNE (SCOLARITÉ TÉLÉSERVICES)

SI LE PARENT N'EST PAS EN MESURE DE SAISIR LA DEMANDE PAR LUI-MÊME :

- 1 COPIE DE L'AVIS D'IMPOSITION OU DE NON-IMPOSITION 2018 PORTANT SUR LES REVENUS 2017
- 1 COPIE INTÉGRALE DU LIVRET DE FAMILLE
- 1 RELEVÉ CAF MENTIONNANT VOS AIDES ET LE NOM DES ENFANTS CONCERNÉS
- 1 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

IL NE SERA PAS FAIT DE PHOTOCOPIE LE JOUR DE L'INSCRIPTION

CES PIECES SONT A FOURNIR EN PLUS DU DOSSIER ADMINISTRATIF



Bry sur Marne



Projet d'établissement

- La performance de l'établissement passe par la réussite de tous les élèves : Accompagnement et Parcours personnalisés (d'excellence et de réussite)
- •Un projet éducatif collectif pour un climat serein dans l'établissement : le « vivre ensemble » pour le bien être de tous
- l'image de l'établissement : Développer l'ouverture et le partenariat pour renforcer et consolider l'attractivité du collège

Pour la Mobilité et l'Autonomie des élèves : axe du projet académique